

Renaturation du haut marais dans la forêt d'Etat Teufimatt



Le marais dans la forêt d'Etat Teufimatt. Photo: Adrian von Moos

Grâce au projet de protection climatique, différentes zones de tourbières dans la forêt d'Etat du canton Lucerne vont pouvoir être renaturée, réduisant ainsi la quantité de gaz à effet de serre relâchés dans l'atmosphère. Mais une remise en eau n'agit pas seulement pour la protection du climat, elle vient également en aide à la biodiversité, au régime hydrique et au secteur du bâtiment local.

Dans leur état naturel, les marais ont une énorme capacité de stockage de carbone. Au niveau mondial, les sols marécageux stockent 30 pourcent du carbone des sols alors qu'ils ne représentent que trois pourcent de la surface terrestre. Beaucoup des hauts-marais suisses ont été asséchés à l'aide de tranchées de drainage afin de rendre les sols exploitables pour l'agriculture ou pour en exploiter la tourbe. Malgré l'initiative de Rothenthurm de 1987 qui les protège, deux tiers des 500 hauts-marais sont toujours asséchés, faute de moyens financiers. En conséquence, du CO₂ est continuellement relâché dans l'atmosphère. Seule une remise en eau garantit que les marais asséchés redeviennent des puits de carbone à long terme.

Les zones de tourbières du canton de Lucerne sont situées dans la forêt d'Etat de Teufimatt, qui a été déclarée réserve forestière spéciale en 2008. Depuis lors, des objectifs de conservation de la nature ont été poursuivis dans la gestion, notamment la régénération des anciennes tourbières drainées et la promotion de l'habitat du grand tétras. Malgré la protection légale, les tourbières sont toujours dans un état d'assèchement en raison du manque de ressources financières. Le projet de protection climatique comble cette lacune de financement et est représenté donc une part décisive du projet de renaturation. Le projet est mené par le Canton et cofinancé par des contributions cantonales (Lucerne) et fédérales. Les travaux de renaturation seront réalisés en 2021.

Type de projet:

Aménagement du sol et forêt

Site du projet:

Lucerne, Suisse

Statut de projet:

Planification, exclusif

La réduction CO₂ annuelle:

2'631 t CO₂e (réduction totale)

Situation sans projet

Des marais qui s'assèchent libèrent du CO₂

Standard de projet

VER

Partenaire



Partenaire



Impressions



[Translate to Französisch:] Capercaillie habitat is located in the project area. Photo: Bruno Duss

Des sols marécageux intacts comme puits de carbone à long terme

Dans un marais asséché, l'oxygène pénètre dans le sol et transforme le carbone présent dans le sol tourbeux en CO₂ qui s'échappe ensuite dans l'atmosphère. Pour remettre en eau un marais, les tranchées de drain doivent être bouchées grâce à des travaux de restauration. Une fois le marais retourné à un état proche de l'état naturel, intact, le haut niveau de l'eau empêche la décomposition des matériaux organiques dans lesquels de grandes quantités de carbone sont stockées de manière permanente. Le projet de protection climatique est rendu possible grâce à une méthodologie de l'institut fédéral de recherche WSL, qui donne une estimation du volume des émissions de CO₂ qui pourront être évitées grâce à une remise en eau. D'après cette approche, les 50 cm de tourbe renaturée à la surface du marais retiendront plus de 1 000 tonnes d'émissions de CO₂ potentielles par hectare sur les 50 à 100 années à venir.

Des avantages variés

Les marais ne sont pas protégés pour rien. Ce sont des hauts lieux de la biodiversité. Les marais intacts offrent des habitats pour des espèces animales et végétales rares ou même menacées. Une renaturation renforce en plus la protection contre les inondations et profite au traitement des eaux, au microclimat et au paysage. Les fonds pour la remise en état du haut-marais sont majoritairement reversés dans l'économie locale.

Le projet contribue à 3 ODD:



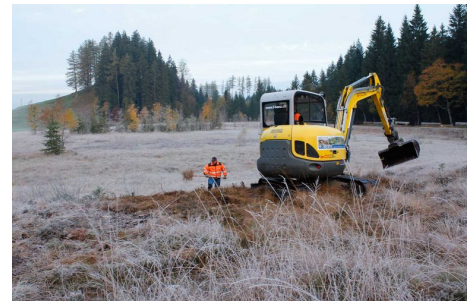
Une tourbière renaturée améliore la protection contre les inondations et la lutte contre la pollution de l'eau.



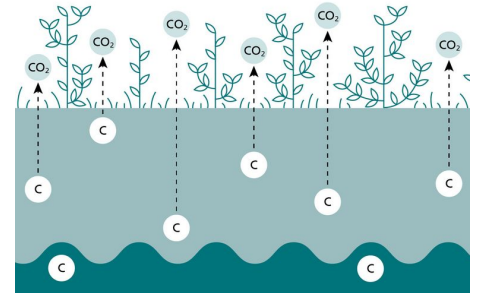
Les tourbières renaturées sont de grands réservoirs de carbone.



2.55 hectares seront réhumidifiés et constituent un habitat précieux pour des espèces animales et végétales rares.



Les investissements dans la remise en eau.
Photo: Beck und Staubli



Un marais asséché libère du CO₂.
Infographisme: Lena Gubler, WSL